



14 600 PME régionales exportatrices

Les PME régionales d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine ont une plus forte propension à exporter que celles de l'hexagone. En 2012, 7,8 % d'entre elles sont présentes sur les marchés internationaux. L'ACAL occupe ainsi la deuxième place du classement des régions françaises, derrière l'Île-de-France. Les PME ouvertes à l'international sont plus solides économiquement que les autres : volumes de ventes, productivité, qualifications et salaires augmentent avec l'intensité à l'export. Au-delà d'une structure par taille des entreprises plus favorable en ACAL, l'orientation productive de l'économie régionale explique aussi le positionnement à l'exportation. Mais le principal atout des PME régionales tient à leur proximité géographique avec les marchés étrangers. Les établissements de celles qui exportent se concentrent de fait le long des frontières, au nord et à l'est de la région. L'Allemagne est de loin leur premier partenaire commercial : 30 % des ventes réalisées à l'étranger par les PME régionales exportatrices de l'ACAL sont à destination de ce pays voisin.

Lionel Cacheux, Audrey Isel, Sophie Rivière, Insee

Les exportations enregistrées par les Douanes au départ de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL) atteignent les 60 milliards d'euros en 2015, soit 13,5 % du total national. Ces biens vendus à l'étranger proviennent des entreprises implantées dans la région, mais également de transferts de marchandises d'autres territoires français. La région ACAL bénéficie en effet d'une position géographique privilégiée, aux portes de l'Europe, en particulier sur l'axe commercial rhénan, avec plus de 800 km de frontières au nord et à l'est de son territoire.

Dans le contexte actuel de mondialisation des économies, l'ouverture à l'international des entreprises représente des enjeux de développement économique et d'emploi. De ce fait, les politiques publiques, comme les schémas régionaux de développement économique, visent à favoriser l'export, notamment des petites et moyennes entreprises (PME) au niveau local. Ces entreprises jouent en effet un rôle important dans le

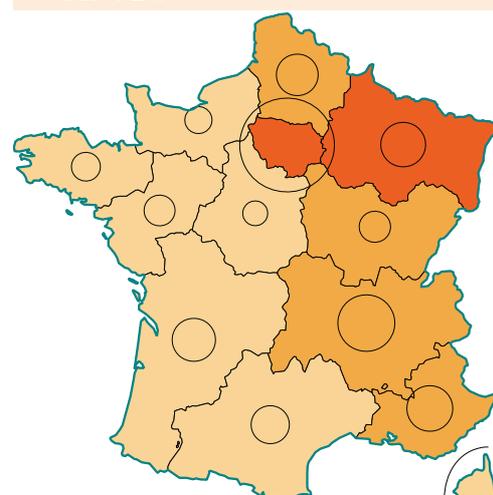
développement des territoires. Elles constituent la quasi-totalité des entreprises dites régionales, qui sont des entreprises hors groupes dont l'implantation est en ACAL (*encadré*).

Des PME plus ouvertes à l'international

En 2012, 14 600 PME de l'ACAL réalisent une partie de leur chiffre d'affaires à l'export, soit 7,8 % de l'ensemble des PME régionales. Cette proportion place l'ACAL en tête des régions françaises, juste derrière l'Île-de-France (8,7 %). La région se démarque nettement des régions de la moitié ouest du pays et devance également les autres régions frontalières du nord et de l'est (*figure 1*).

Avec un chiffre d'affaires à l'export de 4 969,5 millions d'euros, les PME implantées en ACAL contribuent un peu moins au total des exportations nationales que leur nombre ne le présage : alors qu'elles représentent 8,7 % de l'ensemble des PME régionales exportatrices de métropole, elles réalisent 7,9 % du chiffre d'affaires national

1 Des PME régionales plus exportatrices dans l'Est



Part des PME régionales exportatrices (en %)

- 7 ou plus
- de 5 à moins de 7
- moins de 5

France métropolitaine : 6,2 %
France de province : 5,5 %

© IGN - Insee 2016

Champ : PME régionales des secteurs marchands, hors agriculture et activités financières.

Source : Insee, LifiUS et Clap 2012.

	PME exportatrices ayant un CA ⁽¹⁾ export qui représente...				Ensemble des PME exportatrices	PME non exportatrices
	Moins de 2 % du CA total « Peu exportatrices »	De 2 à moins de 10 % du CA total « Moyennement exportatrices »	De 10 à moins de 40 % du CA total « Grandes exportatrices »	Au moins 40 % du CA total « Très grandes exportatrices »		
Nombre	5 200	3 800	2 850	2 750	14 600	172 450
Chiffre d'affaires moyen (k€)	2 142,4	2 155,1	2 358,0	1 613,3	2 088,4	281,6
Chiffre d'affaires moyen à l'export (k€)	13,3	110,6	485,4	1 122,2	340,0	-
Effectif salarié moyen (ETP ⁽²⁾)	9,3	8,8	9,5	5,6	8,5	1,5
Productivité du travail moyenne (k€)	61,2	64,5	69,9	74,6	65,6	60,8
Salaire moyen par tête (k€)	33,7	34,0	35,6	39,3	34,9	30,8
Taux d'encadrement (%)	22,7	25,0	25,2	28,8	24,6	16,8
PME de moins de 5 ans (%)	23,0	26,1	27,9	40,6	28,1	49,4
PME de plus de 30 ans (%)	18,4	15,3	15,7	8,8	15,2	5,5

⁽¹⁾ CA = chiffre d'affaires

⁽²⁾ ETP = équivalent temps plein

Lecture : Parmi les PME dites « grandes exportatrices », 15,7 % ont plus de trente ans.

Champ : PME régionales des secteurs marchands, hors agriculture et activités financières, en ACAL.

Source : Insee, LifiUS et Clap 2012.

à l'export. Les PME d'Île-de-France exportent de plus gros volumes, mais également celles des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Hors Île-de-France, 12,7 % des PME régionales exportatrices se trouvent en ACAL, pour une contribution au chiffre d'affaires à l'export de 12,1 %.

Les trois quarts du chiffre d'affaires à l'export réalisé par les PME de l'ACAL proviennent de sociétés exportatrices régulières, présentes sur les marchés internationaux depuis au moins six ans. Elles ne représentent que le tiers des PME ouvertes à l'international, mais sont néanmoins proportionnellement plus nombreuses en ACAL qu'en moyenne nationale, Île-de-France incluse ou non (+ 4 points). À l'opposé, 14 % des PME régionales qui réalisent une partie de leur chiffre d'affaires à l'étranger en 2012 sont des primo-exportatrices, soit un point de moins qu'en France métropolitaine et deux points de moins qu'en France de province.

Des entreprises performantes et solides

Les PME exportatrices sont plus performantes que les autres. Elles se caractérisent notamment par des volumes de ventes plus élevés (figure 2). En 2012, leur chiffre d'affaires moyen est 7,4 fois plus important que celui des PME non exportatrices, en ACAL comme en France de province. Cet écart témoigne d'un effort de développement qui se concentre d'abord sur le marché national. Avec 340 000 € de biens vendus à l'étranger en moyenne, les PME exportatrices de la région ne réalisent que 16,3 % de leur chiffre d'affaires total à l'export (17,1 % pour celles de province). L'intensité à l'export varie néanmoins sensiblement d'une entreprise à l'autre. En ACAL, alors que 62 % des PME exportatrices réalisent moins de 10 % de leurs ventes au-delà des

frontières du pays, près d'une sur cinq en totalise plus de 40 %. Ces très grandes exportatrices sont proportionnellement un peu moins nombreuses dans la région qu'en France de province, mais ont dans les deux cas un profil particulier : leur chiffre d'affaires moyen est relativement faible au regard de celui des autres PME exportatrices, pour lesquelles cet indicateur croît avec l'augmentation de l'intensité à l'export. Il est en moyenne inférieur de 25 % à celui des PME de l'ACAL qui exportent peu (31 % en France de province).

Autres indicateurs de performance, la productivité apparente du travail et le salaire annuel moyen par tête des PME exportatrices de l'ACAL sont respectivement de 65 600 € et 34 900 €, soit des écarts de + 8 % et + 13 % avec les montants des PME qui n'exportent pas. Ces résultats s'expliquent par la présence d'une main-d'œuvre plus qualifiée au sein des PME ouvertes à l'international : avec 24,6 % de cadres et de professions intermédiaires, leur taux d'encadrement est 1,5 fois plus important qu'au sein des structures dont les débouchés se limitent au marché français. En France de province, le taux d'encadrement des PME exportatrices est encore plus important, conduisant à un salaire moyen par tête un peu plus élevé qu'en ACAL, sans différence en termes de productivité. Dans la région comme au niveau national, la performance des PME exportatrices en termes de productivité apparente du travail et de rétribution salariale augmente continuellement avec leur intensité à l'export, à l'image de la progression de leur taux d'encadrement. Ces indicateurs traduisent un positionnement en gamme élevé, qui confère une compétitivité accrue à l'export. Les très grandes exportatrices de l'ACAL affichent ainsi une productivité

moyenne supérieure de 22 % à celle des PME peu exportatrices et un salaire moyen supérieur de 17 %.

Plus performantes, les entreprises ouvertes à l'international sont aussi plus solides que les autres. Parmi les PME exportatrices implantées en ACAL, 15,2 % ont plus de 30 ans d'existence, soit presque trois fois plus que parmi celles qui n'exportent pas. À l'inverse, les entreprises de moins de 5 ans ne représentent que 28,1 % des PME exportatrices, alors qu'elles constituent la moitié des non exportatrices. Les entreprises peu exportatrices sont les plus anciennes, tandis que les très grandes sont relativement jeunes. La répartition par âge des PME de France de province est à peu près similaire, même si les entreprises exportatrices de plus de 30 ans sont proportionnellement moins nombreuses (12,5 %).

Les grandes PME mieux placées à l'exportation

Dans la région ACAL, les 14 600 PME qui réalisent une partie de leur chiffre d'affaires à l'export emploient 124 600 salariés en équivalent temps plein, soit 31,8 % de l'ensemble des effectifs des PME régionales. Avec un effectif salarié moyen de 8,5 équivalents temps plein, les entreprises exportatrices emploient près de six fois plus de salariés que les autres. La taille de l'entreprise joue un rôle majeur dans le comportement à l'exportation. L'accès aux marchés internationaux peut nécessiter des moyens plus importants pour installer un réseau de distribution et de commercialisation, mais également pour absorber les aléas qui y sont liés. Le potentiel d'ouverture à l'international des PME tend ainsi à augmenter avec leur taille (figure 3). En ACAL, 55 % des PME de 50 salariés ou plus réalisent une

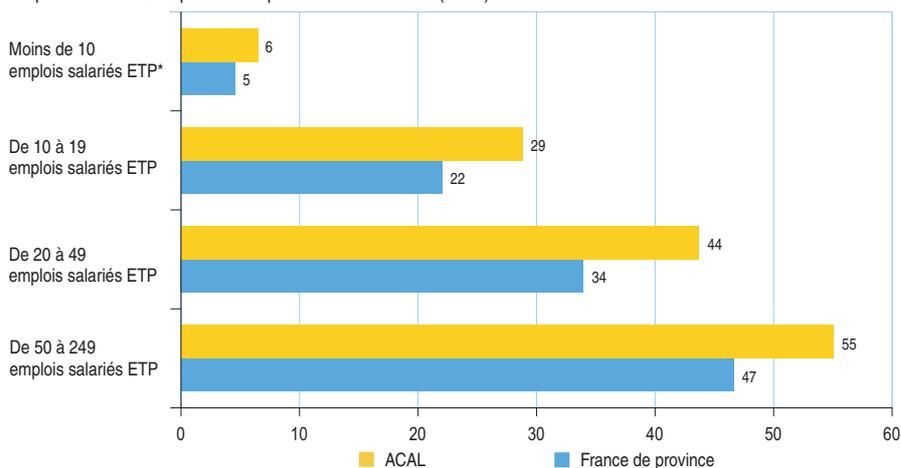
partie de leurs ventes à l'étranger, contre 6 % de celles de moins de 10 salariés. Les premières ne représentent en revanche que 0,5 % des PME régionales, contre 95,5 % pour les deuxièmes. Cette structure par taille est plus favorable dans la région qu'en moyenne nationale, où les très petites entreprises sont encore plus nombreuses (96,1 %). À taille équivalente, les PME implantées en ACAL sont tout de même plus actives à l'international que celles de la France de province en termes de proportion d'entreprises exportatrices. L'effet taille n'est donc pas le seul facteur permettant d'expliquer la plus forte présence des PME de la région sur les marchés étrangers.

L'orientation productive de l'économie régionale favorise l'export

La répartition par secteur d'activités des PME de l'ACAL représente également un facteur structurel favorable en matière d'export. Le tissu productif local est en effet plus orienté qu'ailleurs vers les activités industrielles et le transport-entreposage, secteurs particulièrement tournés vers l'export (figure 4). En ACAL, 20,2 % des PME ouvertes à l'international exercent une activité industrielle et 6,2 % une activité dans le transport-entreposage. Leurs besoins de main-d'œuvre étant plus importants, ces entreprises concentrent à elles seules la moitié des salariés travaillant dans les PME exportatrices de la région. En particulier, le transport-entreposage pèse significativement plus en termes d'emploi en ACAL que dans le reste de la France de province (11,6 %, contre 9,9 %).

3 Une ouverture à l'international croissante avec la taille

Proportion de PME exportatrices par tranche d'effectifs (en %)



* ETP = équivalent temps plein.

Champ : PME régionales des secteurs marchands, hors agriculture et activités financières.

Source : Insee, LifiUS et Clap 2012.

Le commerce constitue un autre secteur prépondérant au sein des PME qui réalisent une partie de leur chiffre d'affaires à l'étranger. En ACAL, le commerce rassemble à lui seul 40,7 % des PME exportatrices, alors qu'il ne représente que 28,1 % de l'ensemble des PME régionales. Les entreprises exportatrices de ce secteur sont de plus petite taille (5,3 salariés en moyenne), n'employant ainsi qu'un quart de l'ensemble des salariés des entreprises qui réalisent une partie de leur chiffre d'affaires à l'étranger.

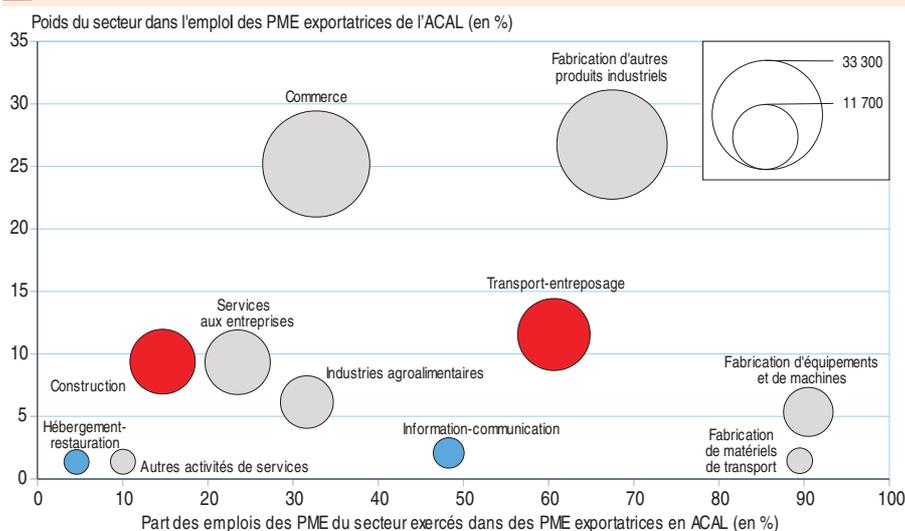
Bien que de taille modeste, le secteur de la construction apparaît plus spécifique dans la région. Il rassemble 1,6 fois plus de

salariés au sein des PME exportatrices de l'ACAL (9,4 %) que du reste de la France de province. Relativement peu ouvert à l'international par rapport aux autres activités, ce secteur affiche une proportion de salariés travaillant dans une PME exportatrice presque deux fois plus importante en ACAL qu'au niveau national (respectivement 14,7 et 7,8 %). La nature frontalière de la région profite largement aux entreprises de ce secteur, en facilitant l'accès à des chantiers extérieurs.

Une situation géographique privilégiée

Au-delà d'un « effet de structure » favorable, qui s'explique pour moitié par la répartition par taille des entreprises et pour moitié par la structure sectorielle du tissu productif, l'analyse de l'écart entre la proportion de PME exportatrices en ACAL et celle observée en France de province permet de mettre en évidence un « effet propre » à la région particulièrement important : sa contribution à l'écart avec la moyenne nationale représente 87 % de l'écart total. Cet « effet propre » englobe les autres spécificités de la région, notamment l'influence de son caractère frontalier et son dynamisme. Le rôle joué par la proximité géographique des marchés étrangers sur le développement du commerce international est incontestable. Il est mis en évidence par la répartition infra-régionale des établissements des PME exportatrices implantés en ACAL : ils se concentrent en effet davantage au nord et à l'est du territoire, le long de ses frontières (figure 5). Dans cet espace, les plus grandes zones d'emploi qui englobent de grandes aires urbaines, comme Strasbourg, Metz et Mulhouse, affichent un poids de l'exportation un peu plus en retrait. Leur économie présentielle, plus tournée

4 La construction et le transport-entreposage plus spécifiques en ACAL

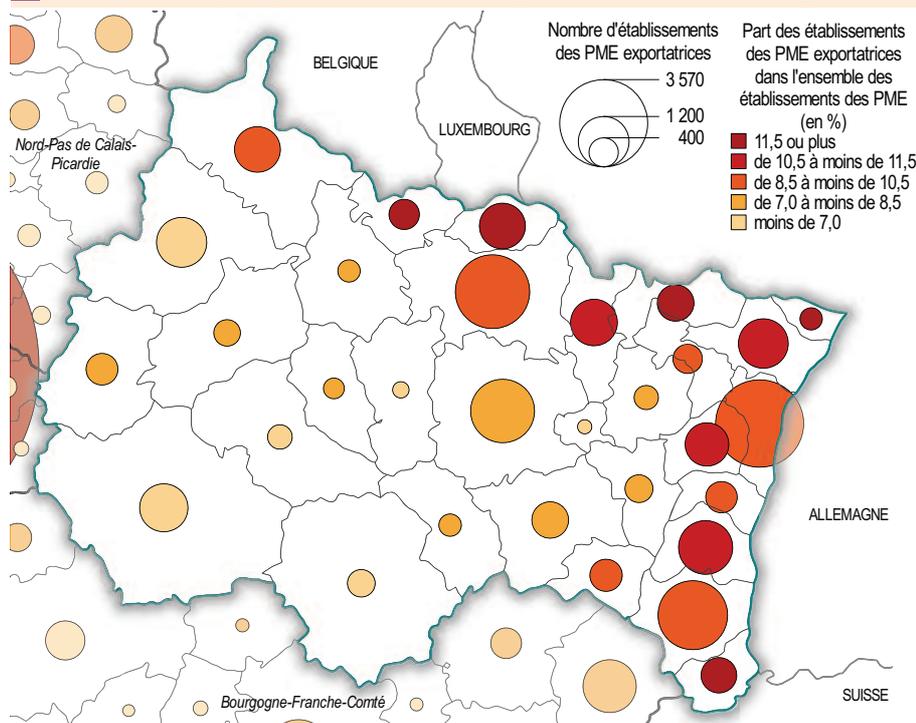


Note : Chaque secteur est représenté par un cercle dont la taille est proportionnelle aux effectifs des PME exportatrices de l'ACAL. Sa couleur dépend de son indice de spécificité sectorielle (en termes d'emploi salarié) par rapport au reste de la France de province : rouge s'il s'agit d'un secteur relativement spécialisé dans la région, gris s'il est proche de la moyenne nationale et bleu s'il y est sous-représenté. Lecture : Dans le transport-entreposage, 14 400 salariés en ACAL travaillent dans une PME exportatrice, soit 60,6 % des effectifs des PME régionales. Ce secteur rassemble ainsi 11,6 % de l'emploi des PME exportatrices de la région, ce qui en fait un secteur plus spécifique que dans le reste de la France de province.

Champ : PME régionales des secteurs marchands, hors agriculture et activités financières.

Source : Insee, LifiUS et Clap 2012.

5 Des zones d'emplois plus tournées vers l'export aux frontières de la région



© IGN - Insee 2016

Lecture : La zone d'emploi de Thionville compte 980 établissements appartenant à des PME exportatrices régionales. Ils représentent 12,2 % de l'ensemble des établissements de PME présents sur le territoire.

Champ : Établissements des PME régionales des secteurs marchands, hors agriculture et activités financières.

Source : Insee, LifiUS et Clap 2012.

vers les services à la population et donc moins vers l'export, y occupe en effet une place importante.

Une large part des exportations des PME françaises est destinée aux pays voisins. Elle est nettement plus importante en

ACAL qu'en France de province : 53,1 % contre 45,6 %. Cet écart tient au poids des ventes vers l'Allemagne, premier partenaire commercial des PME exportatrices françaises. Ce pays concentre 30,1 % du montant total exporté de l'ACAL, soit deux fois plus qu'au niveau national. La facilité d'accès au marché allemand représente un avantage certain pour les PME de la région. En revanche, la proximité avec la Belgique, le Luxembourg et la Suisse ne se traduit pas pour autant par davantage de débouchés pour les PME régionales.

Le reste des ventes réalisées à l'étranger par les PME régionales se fait avant tout avec les autres pays européens : 23,0 % du montant total exporté en ACAL, contre 25,9 % en France de province. La libre circulation des biens et services, les dispositions favorables aux échanges intracommunautaires et l'absence de risque majeur dans la zone Euro, constituent des facteurs particulièrement favorables. L'Asie représente quant à elle 10,4 % des débouchés (soit un point de moins qu'en France de province). À elle seule, la Chine en concentre 2,4 %. Alors que 5,1 % des ventes des entreprises régionales se font en direction des États-Unis (contre 4,7 % en province), le continent américain dans son ensemble ne totalise que 7,7 % du montant total exporté. Le continent africain ne pèse pour sa part que 4,9 % en ACAL, soit près de quatre points de moins qu'en moyenne nationale hors Île-de-France. ■

Champ de l'étude et définitions

L'étude porte sur les petites et moyennes entreprises (PME) au sens du décret n°2008-1354 du 18 décembre 2008. Ces entreprises peuvent être composées de plusieurs établissements ou unités de production, mais n'occupent pas plus de 250 salariés au total et génèrent un chiffre d'affaires de moins de 50 millions d'euros ou un total de bilan de moins de 43 millions d'euros. Le champ de l'étude se limite aux PME non contrôlées par une entreprise étrangère, évoluant dans les secteurs marchands, excluant les secteurs d'activité agricole, financier et d'assurance, ainsi que les administrations publiques. L'objectif étant de réaliser une étude régionale, n'ont ensuite été retenues dans le champ que les PME régionales, dont au moins 80 % des effectifs salariés sont employés dans la région.

Une PME est dite exportatrice lorsqu'elle a déclaré au moins 1 000 € de chiffre d'affaires à l'export lors de son exercice comptable de l'année considérée. Les exportations peuvent être des biens ou des services.

L'intensité à l'export correspond à la part du chiffre d'affaires qui est réalisé à l'export.

La productivité apparente du travail rapporte la valeur ajoutée hors taxes aux effectifs salariés en équivalent temps plein.

Les indicateurs de spécificité permettent de comparer la structure sectorielle d'une zone d'étude à celle d'une zone de référence et indiquent si la zone est spécialisée dans certaines activités. Au sein des PME exportatrices régionales, l'indice de spécificité sectoriel utilisé correspond au rapport du poids d'un secteur donné en termes d'emploi salarié dans la zone d'étude (ici la région ACAL) à celui observé dans la zone de référence (ici le reste de la France de province). Un indice inférieur à 1 (respectivement supérieur à 1) signifie que le secteur est sous-représenté (respectivement surreprésenté) dans la région par rapport au reste de la province.

Insee Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :

Joël Creusat

Rédacteur en chef :

Jacques Marty

ISSN 2492-4547

© Insee 2016

Pour en savoir plus

- K. Pélissou, « 4 000 petites et moyennes entreprises exportatrices en région Centre-Val de Loire », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 9, janvier 2015.
- X. Tribout, « Malgré un tissu productif peu industriel, 5 700 PME régionales exportent en 2011 », *Insee Analyses Languedoc-Roussillon* n° 3, novembre 2014.
- D. Lavenseau et M. Wyckaert, « 7 300 PME nordistes ouvertes à l'international », *Pages de Profils* n° 106, Insee, juin 2012.



Insee
Mesurer pour comprendre